



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente
des finances publiques

Le mardi 4 décembre 2018 — Vol. 45 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

2018

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des finances publiques

Le mardi 4 décembre 2018 — Vol. 45 N° 1

Table des matières

Élection du président, M. Jean-François Simard	1
Élection du vice-président, M. André Fortin	1

Intervenants

M. François Paradis, président de l'Assemblée
M. Jean-François Simard, président de la commission

M. Claude Reid
M. Monsef Derraji

Le mardi 4 décembre 2018 — Vol. 45 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

(Seize heures vingt-deux minutes)

Le Président (M. Paradis) : Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des finances publiques ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé que la présidence de cette commission revenait à un député du groupe parlementaire formant le gouvernement et que la vice-présidence revenait à un député de l'opposition officielle. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président, M. Jean-François Simard

Je vais maintenant recevoir les propositions pour la présidence de la commission.

M. Reid : M. le Président, je propose que le député de Montmorency soit élu président de la Commission des finances publiques.

Le Président (M. Paradis) : Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Paradis) : Est-ce que, de la part de l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Paradis) : Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Paradis) : Est-ce que, de la part du troisième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Paradis) : Je déclare donc le député de Montmorency élu président de la Commission des finances publiques. Bonne fin de séance.

Le Président (M. Simard) : Alors, chers collègues, merci beaucoup pour votre confiance.

Élection du vice-président, M. André Fortin

Je vais maintenant recevoir des propositions pour la vice-présidence de la commission. De la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, est-ce qu'on pourrait me formuler une proposition, s'il vous plaît? Ah non! c'est de la part de l'opposition officielle. Que dis-je?

M. Derraji : Je me demandais ce que l'opposition devait... J'étais prêt, hein?

Le Président (M. Simard) : Je n'aurais jamais osé, cher ami.

M. Derraji : Donc, monsieur...

Le Président (M. Simard) : Merci beaucoup. Excusez-moi, je n'ai pas mes lunettes, hein, je dois vous avouer.

M. Derraji : Ce n'est pas grave, ce n'est pas grave.

M. le Président, conformément à l'article 134 de notre règlement, je propose le député de Pontiac à titre de vice-président de la Commission des finances publiques.

Le Président (M. Simard) : Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Simard) : Est-ce que, de la part de l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Simard) : Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Simard) : Est-ce que, de la part du troisième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée? Parlez fort parce que je n'ai pas mes lunettes.

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Simard) : Alors, je déclare donc le député de Pontiac élu vice-président de la Commission des finances publiques. Bravo, cher ami!

Alors, chers amis, je lève la séance, et, la commission ayant accompli son mandat, je l'ajourne de manière sine die. Au revoir.

(Fin de la séance à 16 h 25)